

Effets de la crise de l'énergie sur la croissance économique de Montréal et du Québec

The impact of the energy crisis on the economic growth of Montreal and the Province of Quebec

Fernand Martin

Volume 50, numéro 3, juillet–septembre 1974

Montréal : problèmes de croissance et éléments d'une stratégie de développement

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/803053ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/803053ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Martin, F. (1974). Effets de la crise de l'énergie sur la croissance économique de Montréal et du Québec. *L'Actualité économique*, 50(3), 351–361. <https://doi.org/10.7202/803053ar>

Résumé de l'article

This impact depends upon changes in trends of certain economic activities both in the short and long run.

In the short run the impact will be different in Canada as compared to the United States. The presence of a large hydro-electric capacity will ease the impact of the crisis. Yet, the federal government intervention in the level of oil prices and in the construction of the Sarnia-Montréal pipe-line introduces enough uncertainty to postpone many investment decisions in the Montreal petrochemical complex.

In the long run some substitution is possible among sources of energy. In this respect the future Bay James hydro-electrical project should endow the Province of Quebec with a locational advantage, at least in the case of some industries.

On the other hand, under the hypothesis that the price of foreign oil will remain high, Montreal loses one of its advantages: the access to cheap oil. This coupled with the fact that the petrochemical industries, e.g., those linked to secondary refining processes such as cracking, reforming and alkylation, prefer a location near the market, will in the long run reduce the rate of growth of the petrochemical complex near Montreal. The market forces are so strong that even before the crisis, Montreal, from 1960 to 1973, experienced a gradual weakening of its relative importance in the secondary stages of refining; for instance in alkylation its position went from 57.3 p.c. of total Canadian capacity to 16.8 p.c.

If the hydro-electric potential is not used by the Province of Quebec as a development tool, the oil crisis will slightly hurt Montreal's prospects for development.

Effets de la crise de l'énergie sur la croissance économique de Montréal et du Québec

Pour un théoricien de l'économie, prédire l'avenir au sujet de la crise du pétrole et de son influence sur la croissance économique de Montréal et du Québec, c'est un acte de témérité.

En effet, la crise elle-même est bien difficile à définir. Une lecture hebdomadaire des journaux spécialisés dans les affaires montre que les prévisions évoluent, depuis six mois, passant de l'image d'un avenir « catastrophique » à celle d'un avenir impliquant seulement quelques rajustements à des prix un peu plus élevés. Au mois de décembre 1973, *Business Week* se demandait quelle était la part du théâtre et quelle était la part du réel dans les débats suscités par cette crise.

Beaucoup d'entreprises avaient intérêt à dramatiser la crise, car elles voulaient en profiter pour éliminer certaines productions à rendement marginal. Cela s'est produit dans la pétrochimie, les plastiques, les services aériens, etc.

Bien plus, comme il s'agit d'entreprises multinationales verticalement intégrées et qui participent à de nombreux *joint-ventures*, il est permis de mettre en doute le mécanisme de concurrence qui pourrait rétablir l'équilibre antérieur. Il semble de plus que ces entreprises sont suffisamment puissantes pour imposer leur volonté aux différents Etats où elles opèrent, notamment au Canada et aux Etats-Unis. Ce qu'elles ont décidé au sujet du Canada et du Québec est évidemment secret ; mais chose sûre, c'est ce qui déterminera l'expansion et la localisation de cette industrie au Canada. Par conséquent, elles pourraient bien, dans leurs décisions de localisation, ne pas se conformer à la logique découlant des données microéconomiques d'une situation locale.

Enfin, les journalistes ne sont pas les seuls à avoir de la difficulté à se former une opinion, les économistes aussi diffèrent beaucoup d'opinions entre eux au sujet de cette crise. Par exemple, au mois de janvier 1974, deux économètres américains, C. Almon et A.P. Carter, dans une perspective de court terme, prédisaient des choses bien différentes.

Pour Almon, la crise de l'énergie devait avoir peu d'impact. Quant à Carter, elle prédisait un gros impact : le chômage augmentait de 3 p.c. de sorte que l'économie américaine devait évoluer vers une situation pas loin d'une récession. Or, ce sont deux économètres très compétents qui utilisent tous deux le même tableau input-output, et les mêmes hypothèses de base : 1) le prix du pétrole va doubler ; 2) les grands utilisateurs d'énergie comme les industries chimiques, etc., vont baisser leur consommation de pétrole de 30 p.c. ; 3) la consommation de gazoline pour autos de promenade va baisser de 15 p.c. La différence dans leur diagnostic vient de l'hypothèse différente qu'ils font au sujet de la flexibilité de l'économie, c'est-à-dire de la capacité qu'a l'économie de substituer une source d'énergie à une autre ; notamment dans le cas des Etats-Unis, il s'agit de substituer le charbon au pétrole pour la production de l'énergie.

Dans le cas du Québec et de la région de Montréal, le problème se présente un peu différemment.

La courte période

En courte période, la crise actuelle doit être définie de façon beaucoup plus générale et on doit parler d'une crise des produits de base. De sorte qu'il va y avoir pénurie et hausses de prix non seulement du pétrole et des produits fabriqués à l'aide du pétrole, comme la fibre synthétique, les plastiques, les contreplaqués, etc., mais aussi de l'acier, du ciment, des équipements électriques. Notre crise se déroule donc de façon comparable à celle des Etats-Unis, mais avec plusieurs exceptions. Tout d'abord, l'énergie électrique n'est à peu près pas touchée au Québec, ce qui permet aux industries qui en dépendent de continuer leur production. La crise, par conséquent, n'a pas l'ampleur qu'elle a en Nouvelle-Angleterre. De plus, le gouvernement fédéral a pratiqué une politique de plafonnement des prix à court terme pour les produits pétroliers, et même prend des mesures (comme la construction d'un pipeline) pour assurer l'approvisionnement de l'est du pays. Toutes ces interventions créent de l'incertitude dans l'industrie pétrolière et cela aura pour effet d'inciter les entreprises pétrolières à retarder la construction d'installations au Québec, tant qu'elles ne seront pas fixées sur les prix qui prévaudront à travers le Canada, sur la localisation et la stabilité des sources d'approvisionnement et sur le genre de participation du gouvernement du Québec à cette industrie. Par contre-coup, les entreprises qui utilisent comme matières premières les dérivés du pétrole, vont aussi retarder leurs investissements. Par exemple, les journaux mentionnent que l'expansion de l'industrie des plastiques va être arrêtée jusqu'en 1977.

La longue période

Même si les problèmes de courte période vont se matérialiser avec plus ou moins d'intensité, on doit mettre l'accent sur la longue période, car les décisions qui la concernent peuvent profiter de réflexions d'économistes.

En longue période, toutes les formes d'énergie doivent être prises en considération, et le pétrole va jouer, dans notre analyse, un double rôle : source d'énergie, d'une part, et matière première dans certains produits, d'autre part.

1) *Impact des différentes sources d'énergie*

Jusqu'ici, la disponibilité de l'énergie électrique était considérée comme une condition nécessaire, mais non suffisante, du développement. La multiplicité des sources énergétiques à partir du pétrole et du charbon avait fait, de l'énergie hydro-électrique, un facteur mineur¹ de localisation pour l'ensemble des industries. La crise actuelle de l'énergie redonne à l'énergie hydroélectrique un rôle important dans ce domaine. Avec le projet de développement du bassin de la baie James, le Québec et la région de Montréal (où aboutira la ligne de transmission) jouiront de deux avantages comparatifs dans ce domaine : 1) la disponibilité et la stabilité de la source : la source est immense et est suffisante pour offrir aux industries la *garantie* de l'approvisionnement ; 2) la nature du projet offre une garantie contre l'inflation. Par conséquent, l'avantage du Québec et de Montréal est double à ce sujet : garantie de l'approvisionnement et stabilité relative du prix de l'énergie.

Cet avantage devrait être incorporé dans la stratégie de développement du Québec, qui se grefferait ainsi en partie sur l'énergie électrique. De cette façon, on répondrait à une préoccupation fondamentale de l'économie québécoise : comment inciter à une plus grande transformation des produits primaires avant qu'ils ne soient exportés vers d'autres pays. La disponibilité d'énergie, accompagnée d'autres mesures d'incitation, pourrait amener plus de transformations des produits primaires du Québec. Déjà, dans la région de Montréal, on procède au raffinage de certains métaux, etc. Mais la stratégie pourrait être plus ambitieuse, et dans l'hypothèse où l'énergie électrique n'est pas vendue en grande quantité soit aux Etats-Unis soit au reste du Canada², la région de Montréal peut devenir pour certains industriels

1. Cela n'empêche pas que cette forme d'énergie était un facteur majeur de localisation pour quelques industries comme l'aluminium.

2. On sait que l'est des Etats-Unis souffre d'une pénurie d'énergie électrique depuis quelques années et que ce sera bientôt le tour de l'Ontario. Cette dernière province doit maintenant se tourner vers l'atome.

un endroit préférable à la Nouvelle-Angleterre. L'antithèse de cette approche serait d'encourager la vente de grandes quantités d'électricité à l'est des Etats-Unis, ce qui permettrait aux Américains de continuer à s'industrialiser et à nous vendre des produits manufacturés en échange de notre électricité. Ce qui est proposé ici, c'est une politique qui tenterait de ramener la localisation de l'activité économique plus près de la source d'énergie.

Pour ce qui est du pétrole en tant que source d'énergie ou de carburant pour les véhicules, la crise actuelle va faire évoluer la position concurrentielle de Montréal comme suit :

- 1) en rapport avec le reste du Canada, Montréal va perdre l'avantage relatif qu'il avait du temps du pétrole bon marché à partir du Vénézuéla et de l'Orient, parce qu'il est fort probable que l'on va aboutir à un prix unique pour le pétrole au Canada, c'est-à-dire à l'élimination de la ligne Borden ;
- 2) cette politique, cependant, n'empêchera pas Montréal de rester attrayant pour les entreprises pétrolières qui servent le marché local, et pour les entreprises qui utilisent les dérivés du pétrole et qui voudraient exporter vers le marché américain.

2) *Impact de la crise pétrolière*

Il s'agit ici de mesurer l'impact de la crise sur les industries qui utilisent le pétrole comme matière première. Cela revient à déterminer l'impact sur l'industrie pétrochimique.

Le Québec a pris, il y a longtemps, une avance sur l'Ontario en matière de capacité de raffinage (distillation) du pétrole brut. Le tableau 1 présenté en annexe donne les chiffres de capacité de raffinage de 1960 à 1973.

Cette position forte du Québec est attribuable au fait que Montréal s'est toujours approvisionné au Vénézuéla ou en Orient, et que le prix du pétrole brut de ces sources était, jusqu'à dernièrement, très bas. Au point que le gouvernement canadien, voulant encourager l'industrie pétrolière de l'ouest du Canada, dut imposer la ligne Borden qui obligeait l'Ontario à s'approvisionner en pétrole brut à partir de l'Ouest canadien. Au Québec, les raffineries se sont concentrées à Montréal ; en Ontario, à Sarnia.

Lorsqu'elle est définie strictement comme « industrie des produits du pétrole », l'industrie pétrolière n'est pas, au Québec, numériquement très importante : en 1966, elle comptait seulement 2,542 employés, concentrés à 97 p.c. dans la région de Montréal. Son importance vient de sa juxtaposition avec une partie de l'industrie chimique, ce qui donne alors lieu à ce qu'il est convenu d'appeler un complexe pétrochimique.

Dans le passé, les produits de cette industrie ont graduellement remplacé, dans certains usages, d'autres produits comme l'acier, le bois, etc. Il y a finalement peu d'industries dans le tableau économique du Québec (1966) qui ne dépendent pas de façon appréciable de cette industrie.

Considérée dans son sens strict, « l'industrie pétrolière » du Québec n'exporte pas en dehors du pays, et assez peu vers les autres provinces. Son indice de productivité est le plus élevé de toutes les industries de Montréal. Son rapport emplois indirects / emplois directs est l'un des plus élevés des industries au Québec³. Finalement, en ce qui a trait à l'industrie pétrochimique, sa localisation au Canada a évolué selon la localisation des marchés, et cela malgré un avantage de coût du pétrole brut à Montréal.

On sait que le raffinage du pétrole donne une série de produits primaires utilisés tels quels, comme l'essence pour les automobiles, les avions, ou comme l'huile à chauffage ; il donne aussi des produits secondaires qui sont utilisés comme produits intermédiaires dans la fabrication chimique de toute une série de produits, comme les plastiques, la fibre synthétique, le caoutchouc synthétique, les peintures et le vernis, l'antigel, les polyesters et les textiles synthétiques.

Les produits secondaires sont obtenus par des procédés de distillation comme le « craquage », le « reforming » et « l'alkylation »⁴. Or ce sont les produits secondaires qui déterminent l'impact intersectoriel de cette industrie. Par conséquent, il ne faut pas juger de l'importance locale de cette industrie seulement par sa capacité totale, qui comptait pour 31.4 p.c. de la capacité de raffinage du Canada, en 1960, et pour 32.48 p.c. en 1973. Mais dans le « craquage », sa position est passée de 36.5 p.c. à 33.0 p.c. ; dans le « reforming », de 32.5 p.c. à 28.66 p.c. ; dans l'alkylation, de 57.3 p.c. à 16.8 p.c. du Canada.

On voit par ces chiffres que la position relative de Montréal a commencé à se détériorer bien avant la crise aiguë des mois derniers. Le tableau 2 (voir annexe) montre l'évolution de 1960 à 1973 de la localisation de l'industrie pétrolière au Canada, et surtout identifie le rôle de l'Ontario qui, même avec un désavantage de coût du pétrole brut, a pu prospérer⁵. Les investissements ont, tout dernièrement, suivi

3. Soit 2.67 d'après R. Jouandet-Bernadat, *Les industries manufacturières du Québec*, Dossier n° 2, C.R.D.E., octobre 1973, p. 50. Au niveau du Canada, le rapport emploi total / emploi direct pour le raffinage du pétrole est bien plus élevé, soit 7.8. Voir : *Politique canadienne de l'énergie Phase 1*, tome 1 : *Analyse*, p. 175.

4. Je dois cette distinction ainsi que certains chiffres qui vont suivre à la thèse de P.A. Roy, *Les innovations dans l'industrie du raffinage du pétrole au Canada*, Université de Montréal, 1971.

5. Il faut cependant ajouter qu'en général l'industrie de l'Ontario « repose maintenant davantage sur le gaz naturel que sur le fuel-oil lourd » (p. 183). *Politique canadienne de l'énergie, Phase 1*, tome 1, *Analyse*, 1973.

une tendance non favorable au Québec ; en 1971, le Québec obtenait 25 p.c. des investissements canadiens de l'industrie pétrolière ; 26.7 en 1972 ; 18.6 p.c. en 1973.

La différence entre le Québec et l'Ontario est que l'Ontario consacre une part relativement plus grande de sa production aux produits secondaires que ne le fait le Québec⁶. Il semble, par conséquent, que la proximité du marché pour les produits pétrochimiques soit un attrait important.

L'avenir de la région de Montréal

Il s'agit ici d'évaluer l'impact de la crise de l'énergie sur les industries de Montréal et sur le degré d'attraction de la région. S'il y en a un certain nombre qui vont être affectées négativement, du moins en courte période, comme les plastiques, les produits à base de résine, la fibre synthétique, le caoutchouc, il y en a d'autres qui vont profiter de la crise. Il s'agit de la rayonne, des contenants de papier, de l'aluminium, des contenants métalliques, des transports par chemins de fer. Dans la mesure où la région possède ces industries, elle prospérera. De plus, une industrie importante pour la région, le tourisme, ne souffrira pas non plus de la crise.

On pourrait aussi évaluer l'effet de la crise sur quelques dossiers économiques concernant la région de Montréal.

Il y a, d'abord, le dossier T.D.M.⁷ qui pourrait être négativement influencé, si le prix du transport marchandise par avion augmentait de façon significative. Par contre, la crise énergétique pourrait, à ce moment-là, favoriser le transport maritime et, par conséquent, le port de Montréal.

La crise va aussi affecter, pendant un certain temps, l'industrie automobile, mais la région de Montréal est assez peu liée à cette industrie. Quant à la fabrication des automobiles, l'usine de Ste-Thérèse, étant spécialisée dans la voiture de petite taille, verra plutôt sa production augmenter.

Dans le cas d'entreprises qui peuvent substituer l'électricité au pétrole, la région devrait les attirer.

Le vrai problème concerne l'avenir de l'industrie pétrochimique à Montréal. Cet avenir est conditionné par :

- a) la politique du gouvernement fédéral quant au prix et au marché intérieur du pétrole albertain ;
- b) l'évolution du prix et des sources d'approvisionnement mondiaux du pétrole.

6. Voir tableau 5 (annexe).

7. Il s'agit d'un grand parc industriel aéroportuaire localisé à Mirabel.

Notre hypothèse fondamentale est que le prix mondial du pétrole va rester élevé pour les dix prochaines années. Nos raisons sont les suivantes : de par sa nature, le pétrole est une ressource non renouvelable et en même temps indestructible tant qu'elle n'est pas utilisée. Par conséquent, les pays fournisseurs ont tout intérêt à maximiser la rente qui peut y être attachée. Le Vénézuéla (notre principal fournisseur) n'en a plus que pour 11 ans ; il a donc intérêt à maintenir un prix élevé. Quant aux pays arabes qui ont des réserves pour beaucoup plus longtemps (mais pas pour l'éternité), à part l'intérêt non négligeable qu'ils peuvent porter à la rente, s'ajoute le fait que leur capacité d'absorption de cette rente est tellement limitée qu'ils doivent la répartir sur le plus grand nombre d'années possible. Voilà pourquoi, à moins de pressions politiques extraordinaires ou militaires de la part des pays de l'Ouest, le prix du pétrole demeurera élevé.

Ceci étant dit, il est probable que pour des raisons de politique interne canadienne, le gouvernement canadien (abolissant la ligne Borden à l'aide du pipeline Sarnia-Montréal), décidera de maintenir le prix du pétrole albertain à un niveau inférieur aux prix américain et mondial (actuellement le prix albertain à la tête des puits est de 6.50 dollars le baril et le prix mondial est de 11.50 dollars le baril). Cela maintiendra le prix canadien à un niveau à peu près uniforme sur tout le territoire (excepté pour les coûts de transport).

Dans ce cas, il pourrait y avoir une migration de l'industrie pétrochimique américaine vers le Canada et notamment vers l'Alberta. Cela n'empêchera pas (à cause du petit différentiel de prix) le projet SOAP d'aller de l'avant à Sarnia. Ceci permettra à l'Ontario d'augmenter son avance relative dans les produits secondaires du pétrole⁸. Mais il ne faut pas oublier l'Alberta. Pour bien comprendre cette composante du problème, il faut réaliser que, de 1961 à 1970, les provinces de l'Ouest ont perdu, relativement parlant, 114,446 emplois dans le processus d'industrialisation et de tertiorisation de l'économie canadienne. Ces provinces doivent donc s'industrialiser. Or, elles n'ont pas d'avantages comparatifs excepté dans le pétrole. Il est donc fort probable qu'elles vont jouer contre le Québec la carte de la source d'approvisionnement. Il est invraisemblable que l'Alberta consente à des sacrifices de prix du pétrole brut ou de revenus fiscaux simplement pour permettre au Québec de se refaire un complexe pétrochimique. Cela laisse le Québec, au bout de ligne, sans avantage comparatif, tant que le pétrole albertain durera, soit durant 13 à 15 ans.

Et même dans l'hypothèse (non sérieusement envisagée dans cet essai) où les pétroles arabe et vénézuélien deviendraient à des prix

8. On peut mesurer cette avance dans les produits secondaires en examinant les tableaux 3 et 4 de l'annexe.

abordables, il faut maintenant compter sur la concurrence des provinces de l'Atlantique qui ont, elles aussi, fermement l'intention d'aménager des ports en eau profonde et des raffineries.

On ne peut pas non plus penser à développer la pétrochimie basée sur le gaz naturel, car cette partie de l'industrie préfère se localiser à la source d'approvisionnement. C'est pourquoi l'Alberta possède déjà les trois quarts des usines pétrochimiques canadiennes qui utilisent le gaz naturel comme matière première⁹.

En très longue période, c'est-à-dire celle qui épuise le pétrole albertain et celui de l'Arctique, la source principale redevient les pays arabes. D'après notre hypothèse, le pétrole reste cher et il est grandement économisé. Montréal redevient alors peut-être préférable, mais ce serait sans compter les provinces de l'Atlantique qui, comme on l'a dit ci-haut, continueront d'aménager des ports à eau profonde et des raffineries. Elles aussi n'ont pas tellement d'avantages comparatifs et joueront alors la carte *gateway to Canada* pour obtenir les raffineries comme l'a fait Rotterdam il y a vingt-cinq ans. Elles sont cependant désavantagées par leur éloignement du marché. Là aussi la politique fédérale sera déterminante. Tout cela n'élimine pas complètement Montréal, comme centre pétrochimique, mais cela retarde sa croissance, même en supposant que la concurrence avec les provinces de l'Atlantique ne se matérialise pas.

Il y a, enfin, toute une série d'effets difficiles à quantifier mais possibles. Tout d'abord, si l'Alberta se lance dans des projets importants d'extraction, comme celui des sables bitumineux, et des projets de raffinage, des sommes énormes devront venir des Etats-Unis et cela fera probablement augmenter la valeur du dollar canadien, nuisant aussi à certaines exportations québécoises.

En même temps, la crise énergétique pourrait provoquer de légères récessions aux Etats-Unis et en Europe, diminuant ainsi la demande pour nos produits d'exportation.

De plus, l'augmentation des prix des produits dérivés du pétrole va faire augmenter le prix des plastiques, de la fibre synthétique, etc. Or, ces produits s'étaient implantés en grande partie comme substitut dans les domaines du textile, des contenants, etc. Le marché pour ces produits peut être diminué si leurs prix montent beaucoup plus rapidement que ceux de leurs substituts.

Bilan

Le principal impact de la crise de l'énergie concerne la possibilité du renouvellement du complexe pétrochimique de Montréal. Cette

9. Voir : *Les industries manufacturières du Québec*, R. Jouandet-Bernadat, Dossier n° 2, C.R.D.E., octobre 1973.

possibilité repose sur l'hypothèse que l'on peut faire au sujet du différentiel des prix entre le pétrole étranger et le pétrole d'Alberta. Si l'on choisit l'hypothèse que le pétrole étranger reviendra à son bas prix d'avant la crise, il y a quelques possibilités. Bien que, comme on l'a vu, le différentiel de prix en faveur de Montréal n'est pas suffisant pour empêcher le progrès plus rapide ailleurs au Canada. Si l'on choisit un prix plus élevé pour le pétrole étranger, la tâche devient bien plus difficile. Car à ce moment-là, la crise amènera le gouvernement canadien à supprimer la ligne Borden en uniformisant le prix du pétrole brut à travers le pays.

Cela ne veut pas dire que les raffineries vont déménager, car nous avons vu que c'est une industrie qui se localise aussi en fonction du marché local. La fabrication des produits primaires va demeurer à Montréal et même croîtra selon le marché local, mais pas plus.

Un deuxième impact pourrait être de faire de la région de Montréal un endroit où le prix de l'énergie électrique serait relativement bas. D'après le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources d'Ottawa, « le projet de développement de la baie James permettra probablement de produire l'électricité à un coût inférieur à celui de l'énergie tirée du fuel-oil. Si le prix du combustible atteint 60 ¢ le million de B.T.U. en 1980, et il est probable qu'il dépassera ce niveau, le complexe de la baie James approvisionnera le marché de Montréal en électricité à un prix inférieur d'environ 1 millième de dollar le Kwh à celui de l'énergie thermique produite par des combustibles fossiles »¹⁰.

A partir de cela, la stratégie de développement de la région de Montréal devrait faire une place pour les industries qui sont de grandes utilisatrices d'énergie électrique. Même si les possibilités de ce côté sont limitées, étant donné que les industries grandes utilisatrices classiques sont les pâtes et papiers, l'aluminium et les aciéries, il y a sûrement moyen d'en trouver d'autres.

Fernand MARTIN,
Université de Montréal.

10. P. 118 de *Politique canadienne de l'Énergie, op. cit.*, Ottawa, mars 1974. L'inflation actuelle ne modifie pas tellement cette proposition, car nous raisonnons en dollars constants. Ce qui compte, c'est la relativité des différents prix des différentes sources d'énergie. Or, elles seront toutes affectées par l'inflation.

ANNEXE

TABLEAU 1

CAPACITÉ DE RAFFINAGE (DISTILLATION), PAR RÉGION, 1960-1973
(en barils par jour d'opération)

Année	Québec	Ontario	Canada
1960	305,800	274,350	974,500
1971	588,000	400,500	1,671,700
1972	608,000	412,700	1,768,700
1973	628,000	429,200	1,933,000

TABLEAU 2

CAPACITÉ EN BARILS PAR JOUR D'OPÉRATION DE CRAQUAGE CATALYTIQUE,
PAR RÉGION, 1960-1973

Année	Québec	Ontario	Canada
1960	109,300	78,620	299,680
1971	133,900	119,000	425,100
1972	131,300	118,000	417,700
1973	158,800	118,700	480,900

SOURCE : Canadian Petroleum, mois de juillet de chaque année.

TABLEAU 3

CAPACITÉ EN BARILS PAR JOUR D'OPÉRATION DE « REFORMING »,
PAR RÉGION, 1960-1973

Année	Québec	Ontario	Canada
1960	51,820	44,560	159,325
1971	86,300	85,950	274,600
1972	85,600	85,450	271,050
1973	89,300	95,750	311,500

TABLEAU 4
CAPACITÉ EN BARILS PAR JOUR D'OPÉRATION, D'ALKYLATION,
PAR RÉGION, 1960-1973

Année	Québec	Ontario	Canada
1960	5,750	0	10,035
1971	5,800	10,500	33,650
1972	5,800	10,500	34,250
1973	5,800	10,800	34,550

TABLEAU 5
PROPORTION DE LA CAPACITÉ DE RAFFINAGE (CRUDE) DE CHAQUE PROVINCE OU
DU CANADA
EN CAPACITÉS RESPECTIVES DE CRAQUAGE, ET « REFORMING » ET D'ALKYLATION,
EN BARILS PAR JOUR D'OPÉRATION, PAR RÉGION, 1960-1973

An- née	Craquage			Reforming			Alkylation		
	Qué- bec	On- tario	Ca- nada	Qué- bec	On- tario	Ca- nada	Qué- bec	On- tario	Ca- nada
1960	35.74	28.65	30.75	16.94	16.24	16.34	1.88	—	1.05
1971	22.77	29.71	25.42	14.67	21.46	16.42	.98	2.62	2.01
1972	21.43	28.59	23.61	14.07	20.82	15.32	.95	2.54	1.93
1973	25.28	27.65	24.87	14.21	22.30	16.11	.92	2.51	1.78

TABLEAU 6
PRODUCTION EN VALEUR AJOUTÉE MANUFACTURIÈRE,
QUÉBEC, ONTARIO, CANADA, 1960-1971, DES PRODUITS SYNTHÉTIQUES
(PLASTIQUES, RÉSINE, PEINTURE ET VERNIS, FIBRES TEXTILES, CAOUTCHOUC)
PRODUITS SEMI FINIS

Année	Québec		Ontario		Canada
	Valeur ajoutée \$ millions	% du Canada	Valeur ajoutée \$ millions	% du Canada	Valeur ajoutée \$ millions
1960	146.7	30.9	254.3	53.7	473.7
1968	222.0	26.8	477.3	57.7	826.6
1971	214.4	25.04	n.d.	n.d.	856.1

SOURCE : Statistique Canada, cat. n° 34-208, 46-210, 46-211, 46-219.